

**MAIRIE DE MARIAC**

375 rive de la Dorne

07160 MARIAC

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2015 à 20 h 30**

-----

**Membres en exercice** : 15

**Membres présents** : 11

**Votants** : 13 (2 pouvoirs : Mr MORIZOT Richard et Mme CHAMBERT Christine)

- **MODIFICATIONS STATUTAIRES VAL'EYRIEUX** : **DECISION** du conseil municipal d'**approuver** les nouveaux statuts de la Communauté de communes Val'Eyrieux à l'unanimité
- **SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE** : Le conseil municipal après avoir délibéré, à 8 voix pour et 5 abstentions **DEMANDE à M. le Préfet de garder l'unité territoriale de la Communauté de communes Val'Eyrieux, ET EMET un avis négatif quant à la proposition soumis à son vote et refuse donc le retrait des 3 communes La Rochette, Borée et St Martial de la Communauté de communes Val'Eyrieux**
- **SUPPRESSION DU CCAS** : **DECISION** du conseil municipal de dissoudre le CCAS au **1<sup>er</sup> janvier 2016** suite à un courrier de la trésorerie en vue de simplification de gestion dans les petites communes où bien souvent la principale recette provient d'une subvention de la commune. Le conseil exercera directement cette compétence, Le budget du CCAS sera transféré dans celui de la commune.
- **EPICERIE** : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision prise lors du conseil municipal du 17 septembre 2015 de commander à la CCI une étude de faisabilité (coût 4 000 € HT) pour vérifier la rentabilité d'une activité combinant commerce à Mariac et tournées sur l'ensemble de la vallée de la Dorne en vue de l'obtention de financements publics, cette opération étant soutenue par les communes du Chambon et de Dornas.  
Lors de la réunion du 30 septembre 2015, les communes de Mariac, Dornas et Le Chambon ont pris à l'unanimité la décision d'arrêter le projet trop ambitieux et trop onéreux. La commune a donc décidé de relancer seule ce commerce.

**Le conseil municipal, AUTORISE le Maire à établir un nouveau bail commercial à Mme Laurence GRANGE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, ACCEPTE de ne pas demander de loyer pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016, DIT que le 1<sup>er</sup> paiement du loyer sera exigible à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016. L'équipement du magasin est commandé et sera à la charge de la commune.**

- **TRAVERSEE DE MARIAC** : Monsieur le Maire rappelle que la commune envisage de trouver des solutions pour réduire la vitesse dans l'agglomération grâce à des aménagements appropriés en même temps que la réfection du réseau d'eau qui doit être entreprise dans la traversée de Mariac. **Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 9 voix pour et 4 abstentions CONFIRME sa décision de confier au cabinet BEAUR une mission d'étude préliminaire pour l'aménagement de la traversée du village de Mariac pour un coût de 5 160 €TTC.**
- **TRAVAUX** :
  - ✓ Les travaux de changement de la porte de la mairie et de l'espace animation ont été commandés.
  - ✓ **Eclairage public** : Un autre devis a été demandé au SDE . Aucune décision n'est prise pour le moment
  - ✓ **Réserve incendie Girond** : L'acte de vente concernant la parcelle A 1435 de 367 m2 appartenant à l'association « Les Amis de Girond » au profit de la commune a été signé chez

le notaire. Une deuxième promesse de vente va être établie pour une autre parcelle appartenant à la famille BRIOUDE.

3 devis ont été demandés. EIFFAGE pour 39 900 € TTC, LEXTRAIT pour 42 750 €, HILAIRE pour 34 000 € TTC.

➤ **ELECTIONS REGIONALES** : Les tours de permanence sont établis pour les 6 et 13 décembre 2015.

➤ **QUESTIONS DIVERSES** :

✚ **BRIUCHES ADAPEI** : Gilbert FONTANEL donne le résultat de l'opération brioches au profit de l'ADAPEI soit la somme de 1 284 €

✚ **Repas CCAS** : Il est prévu le dimanche 31 janvier 2016 à la salle des fêtes du complexe mairie. Pour l'instant aucun traiteur n'a été retenu. Des propositions de menu sont attendues.

✚ **Repas élu/ personnel** : Il aura lieu le vendredi 4 décembre. Il reste le lieu à déterminer.

✚ **Personnel** : Annie FERLIN remplace Bernadette FONTANEL pendant son absence.

✚ **WC à l'aire de jeux** : Marie-Aimée RUEGGER demande à les rouvrir

✚ **Repas ADMR** : Le portage des repas fonctionne bien sur la commune. 10 personnes sont concernées soit 1 113 repas servis fin octobre 2015.

✚ **Stages de sécurité routière gratuits** : deux dates sont proposées : les 15 et 22 janvier 2016 sur une durée de 2 à 3 heures. Une information va être faite pour les inscriptions à faire en mairie.

✚ **Géosite de Girond** : Le cahier des charges est prêt. La Région a notifié un accord de subvention de 3 000 €.

✚ **Animation Noël** : Le dimanche 20 décembre, l'association VILLE A JOIE organise la descente du père Noël du clocher de l'église du Pont de Fromentières et les enfants défilent avec les bâtons lumineux, un feu d'artifice clôturera la soirée.

✚ **Tennis** : Il a été signalé que les projecteurs sont restés éclairés. Contact a été pris avec le responsable du tennis au Cheylard et Val'Eyrieux pour régler ce problème.

✚ Une aide va être apportée à Jean-Marc MERCHAT suite au drame survenu dans sa famille, la commune va organiser une collecte.

**Fin de séance à 23 h 25.**